



Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 30/03/2021

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public :	DUCLOS Jean-Yves FRECHOU Alain LAURENTIES-BARRERE Céline LACROIX Julien PUENTE Alain LADEVEZE Michel NOMDEDEU Raymond DOUGNAC Jean-Claude
Membres titulaires du collège privé :	PAULUS Cédric MONTSARRAT Michel NEUMAN Jean-Pierre ADOUE Jean GOIRAND Georges GODICHAUD Patrick SAUNIER BORRELL Philippe
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative :	FAUVERNIER Annabelle DUMAIL Bernard
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative :	TALBOT Julie LASSERE Gisèle

Double-quorum atteint

19 membres présents dont 19 votants sur 19 : dont 10 membres du collège public (sur 10) et 9 membres du collège privé (sur 9). La règle du double quorum est respectée (au moins la moitié des membres présents et au moins la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Liste des personnes excusées

Membres du collège public	Philippe BRILLAUD, Gérard BRILLET, Marie-Christine LLORENS
Membre du collège privé	SCHIAVON Françoise, DUCASSE Jean-Louis, DUVERNAY Joël, LYET Jérôme
Conseil Régional Occitanie	DELGA Carole

Rappel de l'ordre du jour

9h - Point sur la mise en œuvre du programme

- Etat d'avancement de la maquette
- Demande de dotation complémentaire
- Proposition de nouveaux plafonds sur la fiche action 7 (Agriculture)
- Date de la consultation écrite

9h30 - Présentation de projets pour analyse préalable :

- Création d'un terrain multi-sports (Commune de St-Ignan)
- Création d'un multiservices (Commune de Garin)
- Elaboration de la charte du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées (Association pour la création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées)
- Réhabilitation de la piscine intercommunale sur la commune d'Aurignac (Communauté de communes Coeur et coteaux du Comminges)

- Les Pyrénéennes 2021 (Communauté de communes Coeur et coteaux du Comminges)
- ZA Montsaunès/St-Martory (Communauté de Communes Cagire Garonne Salat)

12h - Fin de séance

Compte-rendu

Monsieur le Président du GAL Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants.

Il constate le double quorum.

Il est procédé à un tour de table.

1/ Point général sur le programme

1/ Maquette LEADER

La maquette du programme est présentée en annexe. Synthèse :

Nombre de dossiers présentés au GAL (analyse préalable)	64
Nombre de dossiers programmés	43
Montant des aides attribuées	1 925 325,06 €
% de la maquette globale	62,7 %
Paiements LEADER	23 %
Paiements via le Pass Avance de la Région (pour les structures privées, le Pays et les communes de moins de 2 000 habitants)	13 %

➤ Demande de dotation complémentaire

Dans le cadre de la période de transition 2021-2022, l'équipe du GAL a déposé le 8 mars un dossier auprès de la Région Occitanie sur les besoins du GAL Comminges Pyrénées en enveloppe LEADER. Sur la base des projets déjà déposés au Pays (16 - en attente de pièces complémentaires) et des projets potentiels (14 - évoqués avec des porteurs de projet, et dont nous pensons qu'ils sont réalistes et réalisables dans les délais impartis), la totalité de l'enveloppe initiale (3 070 K€) serait consommée et devrait être complétée par une rallonge d'environ 1,4 M€. C'est le montant que nous avons sollicité.

Un comité de sélection sera réuni dans la première quinzaine d'avril, dont nous serons notifiés des conclusions. Il nous sera alors possible de programmer sur la base des nouvelles maquettes.

➤ Proposition de nouveaux plafonds sur la fiche action 7 « Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée »

Pour rappel :

- 7a : soutien aux circuits courts agricoles et alimentaires (ex. appui stratégique, aménagement d'un espace de vente...)
- 7b : opération de communication, promotion, événementielles visant à valoriser les produits alimentaires locaux (...) et l'agriculture local comme facteur de promotion de la destination touristique Comminges Pyrénées ;
- 7c : soutien au tourisme rural et à la diversification agricole par l'agrotourisme (ex. hébergement à la ferme/gîte)

Modifications suivantes proposées au vote le 30 mars 2021 :

- Définir un plafond pour la sous-mesure 7a à 100 000 €
- Augmenter celui de la 7b de 50 000 € à 100 000 €
- Augmenter celui de la 7c de 20 000 € à 50 000 €

Les membres du GAL valident la modification de la fiche-action 7 à l'unanimité.

En vertu des articles 6 et 10 de la convention LEADER entre le GAL Comminges Pyrénées, la Région Occitanie et l'Agence de services et de paiement, un courrier de notification pour une prise d'effet en date du 30 mars 2021 sera transmis à la Région et à l'ASP.

➤ Prochaine consultation écrite du 3 au 10 mai 2021.

- Joli mois de mai de l'Europe : il est proposé, sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire, d'organiser une journée de visite et d'échange autour d'un ou plusieurs projets financés par le programme LEADER, comme en 2019.

2/ Analyse préalable de nouveaux projets

Les porteurs de projet ont été invités à venir présenter leur projet : chacun dispose de 15 minutes pour présenter l'action concernée au comité et échanger avec les membres de ce dernier. A l'issue de cet échange, une brève discussion a lieu pour apprécier le projet. Le porteur de projet et les membres du comité qui sont parties prenantes de ce dernier ne participent pas à cette seconde partie.

Nom du projet : Création d'un terrain multi-sports

FEADER sollicité : 24 932,76 € (soit 30 % du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : Commune de St-Ignan

Localisation : St-Ignan

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : janvier 2021 à janvier 2023

Fiche-action n° 5 (axe 2) : Favoriser le maintien et la création de services et équipements de proximité

Nature des dépenses prévisionnelles éligibles	Montant (€ HT)
Travaux	22 879,90
Fourniture et pose du terrain multisport	59 163,00
TOTAL	82 042,90

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Département	15 268,00 €	18%
Autres (préciser) : CAF	25 433,56 €	31%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	40 701,56 €	49%
Autofinancement	16 408,58 €	20%
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	24 932,76 €	30%
TOTAL	82 042,90	100 %

Présentation du projet par Mme Rouède (maire) et Mme Dulion (1^{ère} adjointe).

Échanges avec les porteurs de projet.

Les porteurs de projet quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Pas de remarques particulières ou de question de la part des membres du GAL.

Nom du projet : Création d'un multiservices

FEADER sollicité : 137 661,90 € (soit 28 % du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : Commune de Garin

Localisation : Garin

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : octobre 2021 à septembre 2022

Fiche-action n° 4 (axe 2) : Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural

Nature des dépenses prévisionnelles éligibles	Montant (€ HT)
Travaux	434 455,29
Honoraires	61 042,79
TOTAL	495 498,08

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DETR	147 489,47	30%
Région	69 576,22	14%
Département	41 310,88	8%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	258 736,57	52%
Autofinancement	99 099,62	20%
Recettes générées par le projet (préciser) :	XXX	
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	137 661,90	28%
TOTAL	495 498,08	100 %

Présentation du projet par M. Duplan (maire), Mme Lougarre et M. Charves (adjoint)

Échanges avec les porteurs de projet.

Les porteurs de projet quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Pas de remarques particulières ou de question de la part des membres du GAL.

Nom du projet : Elaboration de la charte du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées

FEADER sollicité : 83 024,57 € (soit 48 % du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : Association pour la création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées

Localisation : PETR Pays Comminges Pyrénées

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : décembre 2020 à juin 2022

Fiche-action n° 4 (axe 2) : Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural

Nature des dépenses prévisionnelles éligibles	Montant (€ TTC)
restauration d'accompagnement à l'élaboration du diagnostic et du projet stratégique de la Charte du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées	
1-Diagnostic patrimonial et socio-économique	76 363,32 €
2-Rédaction de la stratégie de la Charte et spatialisation des enjeux	96 604,53 €
TOTAL	172 967,85 €

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Autofinancement	89 943,28 €	52%
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	83 024,57 €	48%
TOTAL	172 967,85 €	100 %

Présentation du projet par M.Terrance (directeur) et Mme Marco (secrétaire générale).

Échanges avec les porteurs de projet.

Les porteurs de projet quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Pas de remarques particulières ou de question de la part des membres du GAL.

Nom du projet : Réhabilitation de la piscine intercommunale sur la commune d'Aurignac

FEADER sollicité : 116 475 € (soit 16,05% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Localisation : Aurignac

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : janvier 2020 à mars 2023

Fiche-action n° 5 (axe 2) : Favoriser le maintien et la création de services et équipements de proximité

Nature des dépenses prévisionnelles éligibles	Montant (€ HT)
Assistance Maîtrise d'Ouvrage	18 750 €
AMO missions complémentaires (prestations sur vacation)	1 250 €
Maîtrise d'œuvre	43 500 €
Contrôle technique bâtiment	5 000 €
Contrôle technique étanchéité	3 000 €
Diagnostic et autres contrôles	6 000 €
Travaux bâtiment et matériels, avec prévisionnel désamiantage	447 000 €
Travaux d'étanchéité bassins	190 000 €
Mobilier et équipements	11 000 €
TOTAL	725 500 €

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
ETAT DETR 2020	253 925€	35%
Région	135 000€	19%
Département	75 000€	10%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	463 925€	64%
Autofinancement	145 100€	20%
Recettes générées par le projet (préciser) : DSP /an	200€	
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	116 475 €	16%
TOTAL	725 500€	100%

Présentation du projet par Mme Gasto Oustric (présidente), M. Guerin (chargé de mission) et M. Lepers

Échanges avec les porteurs de projet.

Les porteurs de projet, ainsi que M. Duclos, M. Frechou, Mme Laurenties-Barrere et M. Lacroix, membres du GAL et élus de la 5C, quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Pas de remarques particulières ou de question de la part des membres du GAL.

Nom du projet : Les Pyrénéennes 2021

FEADER sollicité : 100 000 € (33% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Localisation : PETR Pays Comminges Pyrénées

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : janvier 2021 à mars 2022

Fiche-action n° 7 (axe 3) : Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée

Nature des dépenses prévisionnelles éligibles	Montant (€ HT)
Sécurité accès et incendie*	23 715 €
Electrification*	20 328 €
Location : stalle*	6 776 €
Sons, lumières, vidéos*	40 655 €
Contrôle technique électrique tribune structures*	3 388 €
Locations mobilières – Chapiteaux*	304 913 €
Locations mobilières - Chalets	50 000 €
Transports élèves territoire ComCom	15 000 €
TOTAL	464 775 €

*Une clé de répartition de 68% a été appliquée sur certains postes de dépenses : elle est basée sur la surface au sol allouée aux actions soutenues dans le cadre du projet LEADER rapportée à la superficie totale du salon.

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : Massif	38 902 €	8%
Région	117 960 €	25%
Département	38 902 €	8%
Communauté(s) de communes (préciser) CC CGS, PHG, Cœur de Garonne	13 804 €	3%
Commune(s) (préciser)		
Autres (préciser) : Autres collectivités	41 410 €	9%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	250 978 €	54%
Autofinancement	113 797 €	24%
<i>Recettes générées par le projet : location d'espaces</i>	57 956 €	
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	100 000 €	22%
TOTAL	464 775 €	100%

Présentation du projet par Mme Gasto Oustric (présidente), M. Adoue (élu en charge), M. Lafforgue (Directeur des Pyrénéennes), M. Guerin (chargé de mission) et Mme Gardelle.

Échanges avec les porteurs de projet.

Les porteurs de projet, ainsi que M. Duclos, M. Frechou, Mme Laurenties-Barrere et M. Lacroix, membres du GAL et élus de la 5C, quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Si la dimension structurante de l'événement ne fait aucun doute, il est proposé que l'approche soit plus participative et que les autres communautés de communes du pays soient davantage associées en amont de l'organisation.

Nom du projet : ZA Montsaunès/St-Martory

FEADER sollicité : 100 000 € (soit 5 % du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : Communauté de communes Cagire Garonne Salat

Localisation : Montsaunès / Saint-Martory

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : janvier 2021 à décembre 2021

Fiche-action n° 4 (axe 2) : Développer l'emploi et dynamiser l'économie en milieu rural

Nature des dépenses prévisionnelles : TRAVAUX D'AMENAGEMENT	Montant (€) □ TTC ou x HT
Voirie	686 005,54
Réseaux humides	892 363,00
Réseaux secs	166 811,50
Espaces verts	76 089,10
TOTAL	1 821 269,14

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DETR 2020	211 000,00	12%
Département	473 000,00	26%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	684 000,00	38%
Autofinancement	1 037 269,14	57 %
Recettes générées par le projet : vente des terrains	1 001 135,00	55%
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	100 000,00	5 %
TOTAL	1 821 269,14	100 %

Présentation du projet par Mme Mourlan, vice-présidente en charge des affaires économiques et Mme Café, chargé de mission développement économique.

Échanges avec les porteurs de projet.

Les porteurs de projets, ainsi que M. Nomdedeu et M. Dougnac, membres du GAL et élus de la Communauté de commune concernée, quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Pas de remarques particulières ou de question de la part des membres du GAL.

Prochains comités LEADER



Monsieur Jean-Yves DUCLOS

Président du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées